

FICHE PROJET

«La plateforme santé mentale et logement »

## Le constat de départ

Sur l’ensemble de l’Ile-de-France, et au travers des différents réseaux d’acteurs, le sujet de la santé mentale est omniprésent. On observe une montée en charge des problématiques de santé mentale chez les ménages qui occupent le parc social bien que les signalements au sein des équipes « bailleurs » et « associations d’insertion » ne correspondent pas toujours à des pathologies lourdes.

Du fait de cette difficulté de détection, des difficultés de maintien dans le logement peuvent être provoquées par des troubles psychiques. Il existe peu de données stabilisées sur le nombre de personnes concernées. Les cas identifiés couvrent un champ de situations très larges qui déstabilisent le fonctionnement habituel du bailleur, impactent la gestion locative et les autres locataires.

En réponse à cela, il existe une série d’initiatives partenariales (formation des gardiens, des gestionnaires, intervention d’équipes spécialisées dans le logement, etc.) portées par des associations, des bailleurs, des services hospitaliers de psychiatrie – sur des territoires en Ile-De-France.

Ces initiatives sont insuffisantes au regard des besoins, soit par méconnaissance réciproque des acteurs de ce secteur, soit par manque de service dédié à ces questions ou encore par manque de moyens mis au service de l’ingénierie.

## Les principaux objectifs

**Dans ce cadre, notre projet a pour principaux objectifs :**

- de permettre le maintien des personnes dans leur logement grâce à la mise en place de soins (si besoin),

- d’étoffer et renforcer la relation entre les bailleurs, les associations et le milieu médico-social et du soin,

Les moyens

**Les moyens mis en œuvre pour y parvenir sont :**

* La création de deux postes de « référents santé mentale logement », recrutés et portés par le CEAPSY (Centre d’écoute et d’accueil sur les troubles psychiques,
* La mise en place d’un appui, au cas par cas, auprès de « binômes bailleurs-locataires », afin de renforcer directement les partenariats et trouver au plus vite des solutions permettant un maintien de la personne dans le logement (accompagnement, soin, entraide…) ou des solutions alternatives de logement adapté,
* La réalisation d’actions de sensibilisation auprès des opérateurs de terrain, pour permettre d’améliorer la relation entre bailleurs, associations et le milieu médico-social et du soin et ainsi, renforcer les partenariats et la recherche de solutions conjointes avec les différents acteurs compétents.

La coordination des actions avec les différents acteurs autour de la santé mentale grâce au travail des référents, pour formaliser des partenariats structurels et opérationnels avec les villes (CLSM, cellule d’alerte, etc.) ainsi qu’à différentes échelles territoriales pour favoriser le décloisonnement entre le secteur du logement et ceux du médico-social et du soin.

## Le territoire couvert :

La localisation des logements sera fonction des situations et des sollicitations des acteurs du projet. Il ne sera pas question d’attribution de logements puisque les personnes accompagnées seront déjà dans le logement.

## Les acteurs

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Prescripteurs** | **Coordination du partenariat et de l’action** | **Opérateur** | **Partenaires** |
| Aurore  Coopération et famille  Efidis  Emmaüs Solidarité  Logement français  Œuvre Falret  Opievoy  Osica | *Association Francilienne*  *Pour Favoriser l’Insertion dans le Logement* | CEAPSY | Agence Régionale de Santé,  Conseil Général,  L’ensemble des partenaires du CEAPSY (Associations spécialisées dans l’accompagnement des personnes en situation de handicap psychique) |

## Le financement

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Co-financeurs au titre de l’accompagnement social dans le logement** | **Co-financeurs au titre de la Gestion Locative Adaptée** | **Co-financeurs au titre du suivi des mesures** |
| *Etat,*  *Conseil Général 78* | *Conseil Général 77* | Coopération et Famille  Efidis  France Habitation  Logement Francilien  OSICA |

Budget synthétique de l’action

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| DEPENSES | Montant prévu | PRODUITS | Montant prévu |
| Charges de personnel | **114 637[[1]](#footnote-1)**  **dont 15067 pris en charge CEAPSY soit 99 570 demandé** | Etat-USH « 10 000 logements accompagnés » | **109 512** |
| Ingénierie AFFIL | **6 942** |
| Autres charges | **25 216** |
| Total dépenses | **146 795** |
|  |  | **RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L’ACTION/**  Correspondant aux charges directes/ pris en charge par le CEAPSY via son financement ARS | **37 283** |
| **Montant de l’action** | **109 512** | **Montant de l’action** | **109 512** |

Date de mise en œuvre : **premier trimestre 2015**

1. Cf. Tableau du détail des postes ci-joint. [↑](#footnote-ref-1)